# COMPTE RENDU DU SÉMINAIRE SUR La PROPOSITION FINANCER L'AVENIR Sans Creuser La Dette

**VEILLE ET PROPOSITIONS N°4 | MARS 2011** 





http://think-tank.fnh.org



@think\_tank\_fnh



https://www.facebook.com/ThinkTankFondationNicolasHulot



Depuis le lancement du Pacte écologique en 2006, la Fondation Nicolas Hulot développe une activité de think tank qui se manifeste par l'élaboration de propositions pour initier la métamorphose de notre société et par leur portage dans le débat public. Dans ce cadre, elle a lancé début 2010 un groupe de travail sur le sujet du financement du long terme. Ce dernier a abouti à la rédaction de la proposition « *Financer l'avenir sans creuser la dette* ». Cette proposition a été discutée lors d'un séminaire de réflexion organisé le 30 mars 2011 dont voici la retranscription. Retrouvez également les vidéos du séminaire sur ....

# **sommaire**

Introduction	3
Table ronde n°1 Comment financer les investissements de la transition économique, écologique et soc	5 iale ?
1. Interventions Gaël GIRAUD, chargé de recherches en économie au CNRS; membre de l'Ecole d'Economie de Paris. Patrick HERTER, président de la Financière Roche Noire et gérant PROXEUS Dominique PLIHON, professeur d'économie financière à l'Université Paris XIII Alain TRANNOY, directeur d'étude à l'EHESS, directeur de recherche au GREQAM	6
2. Réactions de la salle	13
3. Réponses des intervenants	16
Table ronde n°2 Elaboration et gouvernance du plan d'investissement dans la transition	19
1. Interventions Nicolas BOULEAU, directeur de recherches à l'Ecole des Ponts, chercheur associé au CIRED François CARLIER, professeur associé d'économie à l'Université de Paris Sud Jean GADREY, professeur émérite d'économie à l'Université Lille1 Didier JANCI, directeur du Département Etudes, Planification stratégique et Développement durable de la Caisse des Dépôts	20
2. Réactions de la salle	26
3. Réponses des intervenants	27

**Rédaction**: Société Ubiqus puis relecture par les intervenants

**Remerciements** : la Fondation Nicolas Hulot tient à remercier l'ensemble des personnes et structure sans lesquelles cet événement n'aurait pas été possible :

- Les intervenants des tables rondes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris qui nous a accueillis
- Guillaume Duval, rédacteur en chef du magazine Alternatives Economiques qui a animé les tables rondes
- L'équipe des journées de l'économie qui a réalisé les vidéos.
- Yoann Gruson-Daniel qui a réalisé la photo en couverture de ce Veille et Propositions.

# introduction

#### **ACCUEIL**

Jean-Paul VERMÈS, premier vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), qui regroupe 380 000 entreprises, est heureuse de vous accueillir dans ses murs. Le sujet que vous allez aborder est au cœur de l'actualité et doit être appréhendé, au-delà des effets de

mode. Les implications, les enjeux qu'il soulève ont une **forte** et réelle **portée** sur notre **société** et sur son avenir.

Comment assurer la transition économique et sociale sans creuser la dette et sans obérer le devenir de nos enfants ? Il s'agit là, sans doute, d'un **débat épineux** qui n'implique pas seulement de faire des choix et de décider de nos priorités, mais également d'ajuster nos comportements et d'infléchir le cours de nos actions. Il engendre en outre nécessairement l'abandon de certaines activités et habitudes.

Au-delà des solutions que vous allez proposer, la CCIP réfléchit de son côté, depuis plusieurs années, à ces questions fondamentales, le monde de l'entreprise ne pouvant rester indifférent à son environnement en mutation.

Le financement de l'avenir passe également par une action publique plus efficace, plus rationnelle, reposant sur des arbitrages clairs privilégiant le long terme. Dans cette perspective, le grand emprunt nous a semblé être un bon choix. Il induit en effet des investissements lourds, en particulier en matière d'éducation et de formation.

L'engouement suscité par les derniers appels à projets que nous avons lancés nous a montré qu'il existait une véritable appétence pour investir dans le long terme. Nous avons également pu constater que le partenariat public-privé pouvait se révéler très prometteur. La coopération de ces deux univers – que l'on croit parfois à tort opposés – au service d'une même ambition, présente évidemment bien des atouts.

Des obstacles subsistent néanmoins, tiraillés que nous sommes entre la tentation du court terme et la nécessité de préserver les deniers publics. La troisième voie que vous préconisez et sur laquelle vous allez à présent travailler mérite que l'on s'y attarde.

Nous sommes convaincus que les entreprises doivent travailler main dans la main avec les représentants des courants écologiques car nous sommes tous intéressés par notre avenir sur cette planète.

Encore une fois, nous sommes fiers et heureux de vous accueillir dans nos murs et vous souhaitons une excellente soirée, riche en échanges et en débats.

#### **⇒** PRESENTATION DE LA PROPOSITION

#### Alain GRANDJEAN, membre du Coneseil scientifique de la Fondation Nicolas Hulot.



Le plan de transition que nous proposons s'inscrit à la confluence des crises énergétique, écologique et sociale. Pour faire muter le système, nous avons notamment besoin de mettre en œuvre un plan d'investissement dans la transition.

Ce besoin se heurte à la crise financière, sujet sur lequel les écologistes ne sont traditionnel-lement pas très présents. A titre personnel, j'ai adoré le Manifeste d'économistes atterrés¹ car j'ai eu exactement le même sentiment qu'eux sur ce que nous étions en train de vivre. Alors que la crise financière actuelle provient en grande partie de dérèglements de la sphère bancaire et financière d'outre-Atlantique, la réponse qui y est apportée consiste essentiellement à mettre en œuvre des plans d'austérité, qui auront pour conséquence de laisser sur le bord du chemin un certain nombre de personnes. C'est atterrant!

Le maintien de cette logique de rigueur envers et contre tout, empêchera le financement d'un programme d'investissements ambitieux. Nous défendons par conséquent une solution consistant à imiter ce qui s'est passé lors de la résolution provisoire des crises bancaires : la banque centrale a, alors, consenti une avance importante aux banques.

S'il est possible de faire intervenir la banque centrale pour sauver les acteurs de la sphère bancaire et financière, je ne vois pas pourquoi

on ne pourrait pas en faire autant pour « sauver la planète », en finançant plus efficacement la sphère de l'économie réelle, en remettant les gens au travail et en redonnant du sens à l'activité économique.

De plus, il n'est pas évident que l'argent de labanque centrale qui a inondé le système bancaire soit venu irriguer l'économie réelle : il est plus probable que cela ait favorisé le développement des bulles. Notre proposition devrait, au contraire, permettre de désalimenter ces bulles financières.

On nous oppose l'inflation. L'un des axes forts du plan d'investissement proposé réside dans l'augmentation du nombre de logements. Ce serait un moyen de réduire le déséquilibre constaté entre l'offre et la demande et donc de réduire l'inflation dans ce domaine. L'enjeu logement est important sur ce front mais aussi sur le plan social et sur le plan énergétique.

Je finirai sur une **anecdote** qui m'a marquée. J'ai participé à la commission du **grand emprunt**. Au départ, il s'agissait de débloquer 100 milliards d'euros. A la première réunion, Alain Juppé et Michel Rocard nous ont dit qu'il fallait consulter l'agence France Trésor pour savoir combien d'argent pouvait être levé. Au final, seuls 35 milliards ont été débloqués dont une grande partie sous forme d'actifs. On m'objecte souvent : « c'est trop compliqué à mettre en œuvre : il faudrait réformer le traité de l'UE. Il serait plus simple de faire un emprunt ». Malheureusement, aujourd'hui si je retourne voir l'agence France Trésor il n'y a plus un sou disponible.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour mettre en débat cette proposition au cours de deux tables rondes.

La première portera sur la faisabilité de la proposition de financement et les alternatives. La seconde traitera du contenu du plan d'investissement et sur sa gouvernance.

Le blog d'Alain Grandjean

Le Comité de Veille Ecologique sur le site de la Fondation



La monnaie dévoilée
Gabriel Galand et
Alain Grandjean
L'Harmattan
Coll. Logiques Economiques

# Table Ronde n°1

#### Comment financer les investissements de la transition économique, écologique et sociale ?

#### Les participants :

Gaël Giraud, chargé de recherches en économie au CNRS ; membre de l'Ecole d'Economie de Paris ; professeur associé à l'ESCP Europe.

Patrick Herter, président Financière Roche Noire et Gérant PROXEUS.

**Dominique Plihon,** professeur d'économie financière à l'Université Paris XIII ; président du Conseil scientifique d'ATTAC.

Alain Trannoy, directeur d'étude à l'EHESS, Directeur de recherche au GREQAM.







#### **➡** Table ronde animée par Guillaume DUVAL, rédacteur en chef d'Alternatives Economiques

Ces problématiques, qui intéressent notre revue depuis sa création, se posent avec une acuité renouvelée dans le contexte actuel. La catastrophe de **Fukushima** pourrait jouer le rôle de **« Pearl Harbor** 

*écologique* » susceptible de déclencher dans **l'opinion publique** un **mouvement favorable** à des **propositions** comparables à celles émanant de votre fondation.

Cette proposition me semble intéressante car c'est le seul type de mesure susceptible d'avoir, si ce n'est un assentiment, au moins un laisser faire des Allemands.

Financer la conversion écologique en prélevant directement sur les revenus des ménages ou sur les dépenses publiques risque de

se heurter à des résistances sociales et politiques telles que ces formes de financement se révéleront toujours insuffisantes. Il convient donc **d'innover** dans la matière.



# 1. interventions

1.Gaël GIRAUD, chargé de recherches en économie au CNRS ; membre de l'Ecole d'Economie de Paris.



Nous allons entendre de nombreux arguments pour nous dire que cette proposition est impossible.

Je vais vous dire maintenant pourquoi elle me semble absolument nécessaire.

# **Aux** origines de la crise : l'endettement privé pour stimuler la croissance

- La configuration économique globale dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui trouve son origine dans les années 80. A ce moment, les pays de l'OCDE ont pris un tournant et se sont engagés dans un sentier de croissance macroéconomique très spécifique qui se caractérise par une croissance molle, avec une augmentation faible du PIB chaque année de 2 à 3 %, par une inflation faible, et par une explosion des rendements financiers. Ce sentier de croissance est également marqué par des salaires qui n'augmentent quasiment pas en raison du dumping salarial de l'Allemagne mais aussi des pays émergents lié à la globalisation commerciale.
- ✔ Pour sortir de cette impasse, nos sociétés font le choix de pratiquer du keynésianisme à l'envers, en développant le crédit à la consommation afin de pallier, au moins temporairement, l'insuffisance salariale. Au début des années 2000, suite à l'éclatement de la bulle Internet, vient se greffer sur ce crédit à la consommation, l'extraordinaire imagination de l'industrie financière qui construit des produits dérivés sur les dettes des ménages à bas revenus américains en particulier mais aussi britanniques et espagnols.

- vie à l'intervention des Etats, sans lesquels elles se seraient retrouvées, pour une majorité d'entre elles, en situation de faillite. Grâce à une manipulation comptable, les banques sont par ailleurs autorisées à ne plus enregistrer les pertes induites par les actifs subprimes, qu'elles ont pourtant toujours actuellement dans leur bilan.
- On assiste alors à un transfert de la majeure partie de ces dettes privées bancaires, vers des dettes publiques gérées par les Etats. Certains d'entre eux, d'ailleurs, tels que l'Espagne, l'Irlande ou l'Islande, font immédiatement les frais d'un tel processus et voient leur dette publique exploser littéralement.

On se trouve donc aujourd'hui dans une situation où il devient impossible d'exiger autre chose des Etats que des plans de rigueur. Ceuxci auront pourtant pour conséquence d'approfondir le cercle vicieux dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui : continuer à nous enfoncer dans une dépression macroéconomique, liée à l'insuffisance de la demande, elle-même liée à l'insuffisance des salaires à laquelle il est très difficile de remédier du fait de la pression très forte de la compétitivité internationale.

▶ En conséquence, si nous souhaitons véritablement prendre en compte les questions énergétiques et climatiques, je ne vois d'autre solution que de procéder à un revirement de la politique monétaire en autorisant la BCE à financer, dans des conditions extrêmement encadrées, un plan de transition verte de la France voire de l'Europe, qui passe aussi par une industrialisation verte. Le sentier de croissance dans lequel nous sommes embourbés depuis 30 ans, s'est en effet accompagné d'une désindustrialisation forte de la plupart des pays d'Europe, à l'exception de la Suède, de l'Allemagne et de la Suisse.

### **→** Réponse aux principaux contre-arguments

De plus, nous allons très probablement nous heurter à une crise énergétique d'ici quelques années, laquelle sera évidemment inflationniste. Nous devons donc réduire notre dépendance aux énergies fossiles afin de diminuer l'effet d'importation de la flambée des prix de ces énergies. La meilleure façon de le faire c'est de mettre en œuvre un plan de transition verte.

Autrement dit, même si j'étais orthodoxe et que je pensais que la tâche principale de la banque centrale est de lutter contre l'inflation – ce dont je ne suis pas du tout convaincu à titre personnel – j'aurais intérêt à soutenir un plan de transition verte via un financement par la BCE car c'est le meilleur moyen de limiter l'impact de la flambée des prix de l'énergie dans nos économies.

En effet, les **traités** de **Maastricht** et de **Lisbonne** contraignent, aujourd'hui, les **Etats** (y compris le fonds de stabilité européen) à se **refinancer** en recourant obligatoirement aux **marchés financiers** qui vendent de plus en plus cher le fait de prêter aux Etats.

- Il est, par ailleurs, aujourd'hui évident que l'un des 4 ou 5 PIIGS² sera contraint de procéder à une restructuration de sa dette d'ici 2014. Cela serait catastrophique pour la zone euro. Pour contrer cela, je ne vois pas d'autre moyen que de réviser les traités européens, afin d'autoriser la BCE à financer ce type de programme. Cela permettrait de desserrer la contrainte exercée par les marchés financiers sur la dette publique de ces mêmes Etats.

# 2. Patrick HERTER, président de la Financière Roche Noire et gérant PROXEUS



#### Petit rappel historique

Une faille dans un système mondialisé déclenche un tsunami qui met en péril un certain nombre d'acteurs majeurs qu'on noie sous des flots monétaires afin que *la « fusion »* ne se réalise pas et que le monde ne soit pas *« irradié »*.

Ce schéma qui a une curieuse résonance aujourd'hui est celui de la **crise des subprimes** et de ce qui a suivi. Dans ce schéma, le **marché financier** s'est **occupé** essentiellement **de lui-même** pour se

préserver du naufrage.

Ce marché est d'ailleurs aujourd'hui totalement virtuel. Il repose sur de l'argent qui n'existe pas dans la réalité, qui n'alimente pas l'économie réelle.

J'en veux pour preuve la quasi-insensibilité des marchés financiers aux bouleversements que nous avons connus, au cours des trois semaines qui viennent de s'écouler.

#### Insensibilité des marchés financiers à Fukushima

Les places financières sont au-dessus de leur niveau du 11 mars dernier sauf le Nikkei qui a perdu... 5%! Dans l'échelle des risques financiers voilà ce que représente ce qui s'est passé dans les 3 dernières semaines. Nous nous trouvons pourtant sur la même planète. Les acteurs des marchés financiers sont pourtant humains mais ils n'ont pas la même conscience des réalités que nous.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Certains pays dits « périphériques » (Portugal, Irlande Italie, Grèce, Espagne) ont été surnommés PIIGS par les salles de marchés.

# Les marchés financiers ne peuvent financer une politique de grands travaux

Pour en revenir à la proposition qui nous réunit aujourd'hui, la question qui se pose est de savoir si nous avons le choix. Comment faire pour utiliser les marchés financiers, tels qu'ils fonctionnent à l'heure actuelle, pour financer des politiques de grands travaux ou pour entreprendre une refonte complète de notre société ? Aujourd'hui, c'est totalement impossible.

Un exemple lu ce matin dans Les Echos. La Lloyds veut vendre 600 agences de financement immobilier. Pour trouver un repreneur, elle a besoin de réduire l'engagement financier que ses 600 agences ont pris sur le marché immobilier ce qui représente à peu près 40 milliards de li-

vres. Le consortium bancaire qui est en train d'organiser la vente va prêter 15 milliards de livres à la Lloyds pour assainir le bilan et lui permettre de trouver des repreneurs.

Cette somme se trouve facilement dans ce cas là. C'est beaucoup plus difficile pour un Etat car le retour sur investissement n'est pas le même entre ces deux catégories d'acteurs.

Quand les critères de retour sur investissement à court terme sont très importants, les investissements de long terme et particulièrement sociétaux sont très difficiles à financer.

# **→** Cela pose un problème de conscience.

La conscience financière planétaire n'est pas à un niveau lui permettant de résoudre les problèmes planétaires réels. La conscience écologique, qui se préoccupe inéluctablement de l'intérêt à long terme, est l'une des rares à pouvoir s'opposer à la conscience financière qui est celle de l'intérêt à court terme. La conscience écologique est tout aussi globale mais elle s'intéresse aux impacts réels. Il est nécessaire de lever cette opposition de fait entre l'état de la finance aujourd'hui et l'état de nos besoins planétaires.

#### Nous sommes dans un rapport de force.

Face à cette conscience écologique et sociétale se trouve une masse d'argent. Si le PIB mondial s'élève à 60 000 milliards de dollars, la finance virtuelle représente 600 000 milliards de dollars qui circulent à toute vitesse, à tout moment sur un marché ou sur un autre et qui forment des bulles. On a l'impression de lutter contre bien plus fort que soi.

#### D'où l'importance de la légitimité politique

Il n'est pas possible de s'opposer à cette logique qui repose sur une organisation financière à **intérêt privé** sans y opposer un **intérêt collectif** qui trouve une légitimité politique.

Cela doit aussi dépasser le cadre national pour s'inscrire au moins à **l'échelle européenne**.

Je pense que nous n'avons pas le choix. Il n'est pas possible d'opposer aux pays qu'on n'a pas les moyens de mettre en œuvre des projets d'avenir, qu'on n'a pas les moyens d'assumer des propositions concrètes simplement parce qu'on n'a pas accès aux marchés financiers.

Les marchés financiers sont des **outils**, des **instruments** et doivent le rester. A nous de faire en sorte qu'ils restent à leur **juste place**.

# 3. Dominique PLIHON, professeur d'économie financière à l'Université Paris XIII



Je salue l'initiative de votre Fondation d'avoir proposé un débat sur la nécessité d'organiser une transition écologique, après la crise économique financière que nous venons de traverser.

# **⇒** Je partage le diagnostic de la note rédigée en amont de cette rencontre

Les Etats ont sauvé le système financier in extremis pour éviter un effondrement généralisé qui aurait pu avoir des conséquences économiques et sociales désastreuses. Aujourd'hui, que ce soit au niveau des Etats ou à celui du G20, il n'y a toujours pas de réforme sérieuse du système financier, ce qui nous conduira inévitablement à une nouvelle crise. Par ailleurs, les gouvernements se fourvoient dans des politiques de rigueur socialement injustes et peu efficaces car celles-ci vont enfoncer l'Europe dans une répression durable. Les politiques sont actuellement dans l'impasse. Il est urgent d'en sortir!

Il faut remettre la finance au service de la société et réformer la politique monétaire, pour la remettre au service de l'intérêt général. Pour ce faire, il semble urgent de démocratiser la finance et « déprivatiser » la monnaie, les banques commerciales et la banque centrale. Si l'on considère que la monnaie est un bien public - c'est l'idée que je défends - alors il faut aller vers une réforme économique et financière radicale.

Ce qui est proposé dans votre texte est très intéressant de ce point de vue car vous nous dites qu'il faut **innover** et rompre avec les pratiques et les politiques antérieures qui ne sont pas à la hauteur des défis de la transition écologique.

Ces nouvelles politiques financières doivent être compatibles avec le nouveau modèle économique et social que nous entendons mettre en place et en particulier une société sans croissance par rapport aux indicateurs traditionnellement utilisés, le PIB en particulier.<sup>3</sup>

Certains proposent une « *croissance verte* » ; or il peut y avoir des **conceptions différentes** sur les activités qu'il convient de développer.

# **⇒** J'émettrai deux critiques sur la proposition qui nous est faite aujourd'hui par votre Fondation.

- Je suis étonné qu'il ne soit quasiment pas fait référence à la dimension fiscale dans votre note, et que tout soit axé sur une relance par la banque centrale. Pourtant, je sais que la FNH a travaillé sur la fiscalité. Les deux questions monétaires et fiscales doivent être articulées entre elles.
- La dimension européenne me paraît également largement absente de votre propos, et ce alors même qu'il semble évident qu'il faille rechercher des solutions d'envergure européenne pour réussir la transition écologique.

En effet, des financements innovants en matière de fiscalité tels une taxe sur les transactions financières ou une taxe carbone permettraient d'alimenter un budget européen qui doit être une source de financement majeur de la transition écologique.

La taxe sur les transactions financières pourrait, de plus, être également un instrument de **lutte contre la spéculation** et contre l'instabilité financière.

Plusieurs travaux sont intéressants à cet égard tels ceux du groupe des 57 pays<sup>4</sup> qui ont travaillé sur les financements innovants et qui proposent plusieurs catégories de taxes sur les transactions financières (sur les bourses, sur les marchés des changes, les produits dérivés). Le groupe des verts au parlement européen a également fait des propositions fondées sur ce sujet.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Tim Jackson, « Prospérité sans croissance – La transition vers une économie durable », Ed. de Boeck, 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Rapport de la task force sur les transactions financières internationales et le développement du Groupe pilote sur les financements innovants - «Mondialiser la solidarité : arguments en faveur des contributions financières» - 2010.

### Commentaires sur la proposition elle-même

 ✓ Pour en revenir à votre proposition principale, je partage votre idée selon laquelle il conviendrait d'envisager un financement par la Banque centrale européenne (BCE).

Toutefois ce type de financement devra être limité. En effet, la création monétaire par la BCE ne pourrait pas satisfaire la totalité de nos besoins de financement que vous estimez à près de 600 milliards d'euros pour la France et donc beaucoup plus pour l'Europe. C'est une des voies de financement mais pas la seule notamment pour des raisons d'équilibre financier et monétaire. On peut, en effet, penser que la création monétaire à haute dose qui est menée aux Etats-Unis, et dans une moindre mesure en Europe par les banques centrales alimente les liquidités qui sont à l'origine de la spéculation sur les matières premières et la hausse des prix.

■ Je suis également d'accord avec votre projet de créer une agence publique d'investissement. J'approuve également la création d'une banque nationale d'investissement (BNI).

Mais pourquoi n'envisager ces institutions qu'à l'échelle nationale ? Le niveau européen est essentiel pour les investissements écologiques. Il faut créer un **réseau européen** d'agences publiques d'investissement et de BNI, par exemple avec une structure de type confédéral.

✔ J'ai par ailleurs une suggestion à propos du montage technique du financement que vous proposez (cf annexe 1 de la note). Vous proposez la création d'une BNI dotée de 100 milliards d'euros de fonds propres. Cette BNI doit prêter ces 100 milliards à l'agence publique d'investissement qui émet des titres. Lesquels servent ensuite de collatéraux pour le refinancement auprès de la BCE. Le problème est que vous faites fonctionner la BNI comme un fonds qui prête ses fonds propres beaucoup plus que comme une banque qui fait de la création monétaire. Pour prêter 100 milliards pour financer les investissements de long terme pour la transition écologique, il n'y a pas besoin de 100 milliards de fonds propres mais de 10 milliards puisque la création monétaire est multiplicative.

■ La seconde voie que vous proposez est d'utiliser la Caisse des Dépôts. C'est une excellente idée!

# **♦ La Caisse des Dépôts, une institution stratégique**

Elle est malheureusement aujourd'hui en voie de privatisation. Elle a, en effet, vocation à mobiliser l'épargne populaire, via le Livret A, et à redistribuer ces fonds vers les collectivités territoriales et le financement du logement social. Le problème est que le Livret A a été banalisé et qu'il est en partie collecté par les banques commerciales qui en font tout autre chose que du logement social.

Il conviendrait de créer une structure analogue de dimension européenne, voire une **Fédération de caisse des dépôts** (chaque pays conservant ses structures propres) qui capterait une partie de **l'épargne des ménages européens**, ceci à un coût faible avec un taux garanti qui pourrait être par exemple l'inflation + 100 points de base.

Elle transformerait une épargne liquide abondante en Europe, en financement à long terme en garantissant aux ménages la valeur et la solvabilité de leurs fonds.

# Je modifierais, donc, votre schéma de la façon suivante :

**blics** qui avaient été émis préalablement afin de stabiliser ces marchés.

■ Dans ce contexte, la solution consisterait donc à mettre en place une BNI, dotée de 10 milliards de fonds propres environ. Cette BNI pourrait consentir des prêts à long terme à hauteur de 100 milliards d'euros à l'agence publique d'investissement.

Afin de prêter à l'agence publique les 600 milliards d'euros dont celle-ci a besoin pour financer la transition écologique, la BNI pourrait compléter ses ressources à hauteur de 500 milliards d'euros en émettant des obligations « vertes ».

Celles-ci seraient émises à un taux égal au taux de refinancement auprès de la Banque centrale, auquel il conviendrait d'ajouter un *spread* réduit, correspondant à une prime de risque, par exemple 100 points de base (1%).

Ces obligations « *vertes* » pourraient être achetées par trois catégories d'acteurs :

1/ les banques commerciales ce qui permettrait de réactiver l'instrument des « planchers d'effets publics ».5 On obligerait les banques à détenir une proportion de leurs actifs sous forme de titres publics, comme cela a déjà été fait dans le passé. Il y aurait de la création monétaire par les banques commerciales pour le financement de la transition écologique.

2/ la Caisse des Dépôts utiliserait une partie de l'épargne collectée par le Livret A pour acheter ces obligation « vertes ». Elle jouerait le rôle de financeur et de gestionnaire du marché secondaire de cette dette. Rappelons que, dans le passé, l'une des fonctions de la Caisse des Dépôts était d'assurer la stabilité du marché de la dette publique.

3/ la BCE dont le rôle serait ainsi de contribuer à la liquidité de ce marché des obligations vertes

émises par les pays européens participant à ce mécanisme de financement de la transition écologique.

Le niveau de **l'épargne populaire** est important dans la plupart des pays de l'Union européenne. Celle-ci se trouve malheureusement canalisée aujourd'hui dans des emplois financiers à caractère souvent spéculatif, sans que la plupart des épargnants en aient d'ailleurs conscience. Il conviendrait de faire un peu d'éducation populaire et de ne pas hésiter à faire appel au civisme des Européens, pour financer la transition écologique même si la rémunération serait inférieure à celle obtenue sur les marchés traditionnels.

→ On aurait ainsi trois circuits pour financer les dépenses liées à la transition écologique : les circuits 1 et 3 correspondraient à de la création monétaire, le circuit 2 serait plutôt la mobilisation de l'épargne.

Les avantages de ce montage seraient les suivants : une baisse des coûts, une création monétaire contrôlée. Le financement se ferait par un mix de création monétaire et d'épargne.

Pour conclure, ces nouvelles formes de financement sont à mon avis incompatibles avec le système financier et les institutions européennes actuelles. Elles nécessiteront donc des réformes, lesquelles restent, dans votre note, à l'état d'ébauche... Cela impliquera de mettre en place un pôle public bancaire et financier européen, dont les BNI seraient des institutions clés. Il sera également nécessaire de réformer la politique monétaire européenne et celle de la BCE pour mettre celle-ci au service de l'intérêt général. Démocratiser la politique monétaire nécessite de remettre en cause l'indépendance actuelle de la banque centrale afin que cette dernière soit au service des priorités écologiques définies par la société et ses citoyens. Enfin, comme je l'indiquais au début de ma présentation, le volet fiscal est stratégique pour réussir le financement de la transition écologique. De ce point de vue, la création d'une fiscalité européenne sur les transactions financières et sur les émissions de CO2 apparaît incontournable.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Au lendemain de la guerre, les banques ont été amenées à détenir une proportion minimum de leurs actifs sous forme de titres de la dette publique. Ce qui a permis de canaliser une partie des financements, et de la création monétaire, des banques vers des investissements jugés prioritaires pour la reconstruction de l'économie française.

# 4. Alain TRANNOY, directeur d'étude à l'EHESS, directeur de recherche au GREQAM



Je trouve intéressant de voir émerger dans le **débat public** des propositions qui commencent également à agiter le **milieu académique**. Nous **sortons** peu à peu d'une **époque** de **« congélation »** de la **politique monétaire**. Ainsi, lors d'une conférence organisée par l'IDEP qui s'est tenue récemment sur *« Asset prices, credit and macroeconomic policie »*6, **Roger Farmer**, Professeur d'université à Los Angeles, a défendu, devant un parterre regroupant quelques-uns des plus grands dirigeants du système financier mondial, la nécessité de faire **financer** des **investissements publics** qui amélioreraient le sentier de croissance des pays concernés par des **prêts** consentis par la **Banque cen-**

trale à ces mêmes pays. Votre proposition se rapproche beaucoup de cela.

Les investissements en question sont ceux qui permettent de passer d'un modèle relativement myope à une croissance beaucoup plus durable permettant aux générations futures d'obtenir un niveau de vie comparable au nôtre. Le débat non seulement public, mais également académique, est donc en train d'évoluer sur ces questions.

# **3** Votre proposition me semble tenable si deux conditions sont remplies.

1/ La première condition est satisfaite : il s'agit du fait que nous soyons aujourd'hui en situation de sous-emploi des facteurs de production ce qui permettra d'éviter l'inflation. Il faudra bien sûr raisonner également au niveau sectoriel si vous envisagez des investissements très importants dans certains secteurs particuliers comme le bâtiment. Il faudra d'abord financer un accroissement de l'offre, du nombre de personnes qualifiées dans ces métiers. Il faut également que toutes les anticipations concernant le niveau d'inflation futur soit relativement basses. Les enquêtes sur ce sujet indiquent que nous sommes bien dans cette situation.

2/ La seconde grande condition est la suivante. Des investissements dans l'économie verte sont déjà réalisés par des agents privés. S'ils arrivent à les financer c'est que ces investissements sont globalement rentables pour eux : ils dépassent en termes de rendement privé le taux d'intérêt réel que le marché exige et dont la limite basse est d'environ 2% réels par an. Il faut que votre investissement vous rapporte au moins 2% pour que vous puissiez le rembourser.

Il me semble que votre problématique est celle d'une situation où l'urgence climatique nous demande d'aller au-delà des investissements rentables privativement.

Il peut y avoir des investissements où le rendement privé est positif (j'insiste ici sur cette condition) mais insuffisant pour atteindre la barre des 2%. Par contre, le bénéfice social est largement **supérieur** : cela permettra aux générations futures d'éviter la catastrophe, ce qu'il est très difficile d'évaluer monétairement.

Si le bénéfice privé est positif, cela signifie que la situation des agents privés s'améliore grâce à cet investissement même si ce n'est que très légèrement.

Par exemple, des travaux d'isolation peuvent rapporter X euros par mois en économie d'énergie. L'Etat pourrait donc prélever une petite partie des bénéfices réalisés par les investisseurs privés afin de rembourser les prêts qui lui auront été accordés par la Banque centrale.

Quand doit-il le faire ? Le bénéfice de ces investissements va profiter essentiellement aux générations futures : les prêts consentis par la BC à l'Etat peuvent donc être remboursés par les générations futures via les impôts qui auront été prélevés sur le bénéfice que ces générations ultérieures auront engrangé grâce aux investissements réalisés par la génération actuelle.

Ce mécanisme devrait être à même d'accroître le bien-être de l'ensemble des générations peuplant notre planète à travers un financement par la banque centrale à l'Etat pour des investissements dont le taux de rendement est plus faible que le taux usuel du marché. On est dans un modèle dit à « générations imbriquées » où la création monétaire permettrait de rendre le système plus efficace aujourd'hui et plus tard. La construction d'un tel modèle nécessiterait des développements théoriques.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Le site du colloque

# Ce type de politique peut entraîner des écueils, contre lesquels nous devons nous prémunir

1/ Premier écueil, l'Etat continuera à emprunter pour financer son déficit classique, lequel s'élève, pour la France, à 7,5 % du PIB en 2010. L'existence de la dette de l'Etat à la Banque centrale pourrait peser sur les marchés et entraîner un effet d'éviction au niveau du taux consenti par les marchés à l'Etat français. Etant donné que l'Etat doit rembourser cette dette à long terme, les marchés pourraient tenir compte d'un petit risque de défaut supplémentaire et donc exiger un intérêt un peu supérieur pour les emprunts à 30 ans de l'Etat français. Il peut donc y avoir un coût indirect de ce type de financements. Il est donc important de gagner la bataille théorique : s'il y a gain d'efficience à long terme cela ne mettra pas en danger la sûreté financière de l'Etat français. Son risque de défaut à long terme n'augmentera pas.

2 / Second écueil possible, si la pensée monétariste agite suffisamment les marchés, la création monétaire visible et transparente qui sera mise en œuvre pourrait contribuer à relever les anticipations d'inflation des agents privés ou de certains intermédiaires financiers. Même si ces anticipations étaient erronées, elles pourraient susciter de l'inflation. C'est le phénomène dit des tâches solaires. Là aussi il faut gagner la bataille théorique dans les milieux académiques.

Enfin, sur le plan politique et économique, il me semble fondé de demander une révision du traité de Lisbonne, qui interdit un prêt d'une Banque centrale à un Etat pour financer des objectifs ciblés. Je suis par contre moins convaincu par la rédaction actuelle de la proposition qui utilise astucieusement une disposition du traité de Lisbonne avec la possibilité de refinancement d'une banque privée auprès de la banque centrale. Vu les masses financières envisagées, il me semble que la solution proposée va compliquer les choses et qu'il faut tout de suite poser le problème de l'extension du traité de Lisbonne à l'autorisation de prêts de la banque centrale aux Etats sous des conditions bien délimitées.

# 2. Réactions de la salle

#### André-Jean GUERIN, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie.

La mise en œuvre du plan que vous annoncez aujourd'hui ne mériterait-elle pas, pour être confortée, d'être complétée par des propositions visant à répondre à la nécessité de réduire la dette ?

#### Henri STERDYNIAK, OFCE

Je suis d'accord avec la nécessité de lancer un grand plan écologique, qui pourrait représenter 600 milliards d'euros pour la France. Je ne suis en revanche absolument pas convaincu par les modes de financement envisagés. Les montants des billets de la Banque de France, auxquels on aurait préalablement retranché les réserves, ne représentent que 3% du PIB, lesquels sont nécessaires à la bonne gestion de la politique monétaire. Autre idée fausse figurant dans votre

note, il serait possible d'emprunter à la BCE, sans que cela ne coûte rien. Si l'Etat empruntait auprès de la banque centrale, il devrait en effet s'acquitter d'un taux d'intérêt. S'il ne paye pas ce taux d'intérêt ce sera autant d'argent en moins dans ce que les banques centrales reversent aux Etats au titre du seigneuriage. La seule manière de financer une telle transition consisterait à recourir à l'épargne populaire, comme Dominique Plihon l'a suggéré dans son intervention.

#### Joseph LEDDET, économiste consultant financier

Il me semblerait effectivement un peu délicat que la BCE finance, en direct, le développement de la nouvelle économie « verte ». Il me paraîtrait en revanche très opportun de faire appel à l'épargne populaire à l'échelle de l'Europe, laquelle doit représenter à l'heure actuelle 20 000 milliards d'euros, pour financer des projets ambitieux, via l'octroi d'obligations à durée indé-

terminée. Les Etats ne seraient alors plus contraints de rembourser le principal de leur dette et ne seraient par là même plus soumis au diktat des marchés financiers et des agences de notation. Ils auraient juste des frais annuels à payer pour les investissements qui pourraient être compensés par des taxes.

#### ➡ Henri MARTY-GAUQUIE, Banque européenne d'investissement

Je m'exprime ici à titre personnel et je vois **deux défauts** dans votre proposition.

- Dans le cadre d'un raisonnement typiquement français, vous vous tournez toujours vers l'Etat. Or, dans une économie globalisée telle que la nôtre, le problème n'est pas là. Il réside dans le fait que les marchés financiers, où il y a énormément de liquidité, ne sont plus orientés vers l'économie réelle mais vers l'économie spéculative. Si vous voulez faire une œuvre pour les générations qui viennent, c'est cela qu'il faut

adresser indépendamment des 600 milliards d'investissement dont je suis d'accord avec vous qu'ils sont nécessaires pour décarboner l'économie.

Le rôle de l'Etat consiste quant à lui à créer une ambiance politique qui rassure les investisseurs sur le fait que c'est une priorité sur laquelle il y a un consensus global de nos sociétés. L'Etat peut également, avec un curseur relativement modeste de fonds budgétaire, assurer un portage très partiel du risque de façon à ce que ceux des investisseurs qui sont anxieux sur le moyen ou le long terme puissent revenir sur le marché en souscrivant des obligations qu'il faut faire porter par les promoteurs de projets et non par l'Etat.

Il faut cesser de charger la barque de l'Etat car dans une économie mondialisée quand vous chargez l'Etat vous handicapez l'économie qui relève de cet Etat. Il faut donc se placer dans des mécanismes de marché avec un fléchage politique.

#### Pascal CANFIN, député européen au groupe des verts

Je suis un des auteurs de l'étude auquel Alain Trannoy a fait référence.

**■ Un témoignage.** Lorsque vous interrogez **Jean-Claude Trichet** en privé sur la **crise énergétique** que nous traversons actuellement, il se contente de répondre qu'il a **foi en la fusion nucléaire.** C'est dire la manière dont la BCE appréhende la crise écologique.

Un des 6 membres du board de cette institution m'expliquait que dans le modèle macro-économique de la BCE, celui à partir duquel est générée la politique monétaire, il n'y a pas de limites (on est dans un monde infini). Il n'y a pas de problématique de contrainte énergétique : le prix du baril de pétrole est fixé à 60 dollars, soit bien en dessous de la réalité.

Le degré de **perception** des **enjeux** énergétiques et **environnementaux**, par ceux qui sont en charge d'élaborer la politique monétaire, est donc **nul**.

■ Une remarque sur votre proposition. Il me semble que vous abordez le problème qui s'offre à nous « par la face Nord ». Politiquement, il me semblerait beaucoup plus faisable de miser sur un fléchage de l'épargne populaire vers le financement des investissements verts, de contraindre les outils de gestion de cette épargne par les banques et compagnies d'assurance qui gèrent notre argent. Cela me semble un chemin politique beaucoup plus simple et rapide que celui qui est proposé.

#### **⇒** Bertrand SENE, économiste

Il me semble que la **solution** que vous proposez, pour intéressante qu'elle soit, n'en est pas moins **insuffisante** pour les générations à venir. A cet égard, nous allons très probablement être contraints d'innover en adoptant, à terme, de nouveaux systèmes de financement.

Nous pourrions ainsi, à l'instar d'Abraham Lincolm en 1861, autoriser la reprise du pouvoir de

création monétaire, afin de permettre le financement d'investissements de grande ampleur.

Il conviendrait aussi de reprendre du même coup le **pouvoir de destruction monétaire**, afin d'être en mesure de contrôler la masse monétaire en circulation.

#### ◆ Patrick VIVERET, philosophe

Il me semble essentiel que la proposition faite par la Fondation concourt à rouvrir le débat sur des enjeux publics majeurs, sur des questions qui étaient jusqu'à présent considérées comme réservées aux spécialistes.

Il conviendrait, toutefois, de mener le **processus** de « décongélation » à son terme. Si nous voulons que notre débat soit réellement démocratique, il faut que les acteurs qui y participent soient en cohérence avec l'enjeu démocratique et éducatif qui est aujourd'hui le nôtre.

Deux éléments sont pour cela importants à ajouter :

Il est donc important qu'il y ait un lien direct avec la question de la fiscalité comme l'évoquait Dominique Plihon. Il faudrait, par exemple, que les mécanismes de remboursement de la dette soient associés à un mécanisme d'inégalité maximale de revenu tel qu'au fur et à mesure qu'on rembourse la dette il y ait mécaniquement un effet de reversement sur les investissements écologiques et sociaux.

 ✓ Il existe de nombreux mouvements qui travaillent sur la question de la réappropriation démocratique de la monnaie ainsi que sur des monnaies sociales, des monnaies locales. Si ces mouvements peuvent paraître marginaux du point de vue macro, ils sont fondamentaux sur le plan démocratique et éducatif.

Des acteurs importants, tel **Bernad Lietaer** ancien responsable de la banque centrale belge, disent que les solutions macro passent par des monnaies complémentaires sociales et écologiques. Faites-vous ou non la connexion avec ces propositions ?

#### **⇒** Jean-Claude WERREBROUCK, professeur d'économie

Je suis en accord avec le document présenté et pas tellement d'accord avec certaines interventions. Un rappel historique : ce n'est pas la première fois que nos sociétés sont confrontées à des déficits publics pharaoniques. C'est, par exemple, la troisième fois pour la France. A chaque fois des solutions ont été inventées, impliquant des banques centrales naguère obéissantes. Je vous invite, ainsi, à étudier l'histoire de la Banque de France sur son site.

S'agissant de la mobilisation des banques qu'il faut effectivement déprivatiser, une première voie passe, comme l'a rappelé Monsieur Plihon,

par ce qu'on appelait les planchers de bons du trésor. Ils ont été instaurés en 1947. Les banques, sous surveillance de l'Etat, devaient déclarer quotidiennement l'état de leurs actifs y compris les bons du trésor. Le circuit du trésor était par conséquent extrêmement fermé. Il ne pouvait être question de déficit.

En situation plus radicale, il y avait les avances de la banque centrale à l'Etat. Parfois, et c'est effectivement dommage, l'Etat ne remboursait pas. Nous pourrions envisager de revenir à ce type de situation, ce qui supposerait d'agir à un échelon européen.

# **⇒** Raymond ZAHARIA, ingénieur en retraite

Pour illustrer la « congélation » du débat, évoquée précédemment, je souhaiterais raconter l'anecdote suivante. En juin 2001, quand Hans Tietmeyer a été fait docteur honoris causa par l'université de Paris Dauphine, il a répondu à Elie Cohen qui venait de le féliciter « je me suis arrangé pour rendre les choses irréversibles ».<sup>7</sup>

Il parlait du fait que le **statut de la BCE** est la **copie** conforme de celui de la **Bundesbank**. C'était la condition posée par les Allemands pour consentir à la création de l'euro. Le projet dont je viens de prendre connaissance me semble essentiel et je vois de nombreuses menaces qui pèsent sur lui dont la principale est, selon moi, l'asymétrie dans la réforme des traités européens. Quand il s'agit de faire une réforme appelée pacte de compétitivité ou pacte pour l'euro c'est une simple formalité. Par contre, quand il s'agira de remettre en cause le statut de la BCE, de rompre cette formidable machine à creuser les inégalités, je crains que cela reste asymétrique.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir la vidéo ici >>>

# 3. Réponses des intervenants

#### **◆ Alain TRANNOY**

Selon moi, les générations futures devront rembourser les dettes que nous contracterons auprès de la Banque de France pour réaliser des investissements écologiques. Il y aura donc destruction monétaire à ce moment là. Il s'agit bien de redonner un peu de flexibilité à un système qui s'est trouvé largement corseté par le passé. Ceci était sans doute lié à certains excès dans les politiques monétaires mais il me semble que nous sommes allés trop loin dans les chaînes que nous nous sommes données. Il faut ouvrir le débat académique et sociétal sur ce sujet.

**→** Patrick HERTER

- Sur la fiscalité. Le projet dont il est question ne peut s'inscrire que dans un projet plus global, qui touche aussi à la fiscalité. Et nous ne devons pas attendre des administrateurs de la BCE qu'ils soient moteurs dans la réforme. Partant de là, si projet il doit y avoir, il doit émerger de l'échelon politique local, de la citoyenneté, de la politique.
- Sur l'épargne. L'épargne aujourd'hui ne constitue qu'un leurre, dans la mesure où la plus grande partie de cette épargne est actuellement évincée au profit de la spéculation immobilière. Nous ne pouvons nous satisfaire d'un marché qui génère 3 millions de mal logés, qui exclut les primo-accédants et qui consomme l'essentiel de l'épargne des ménages.
- La Banque de France a demandé aux banques, nous rapporte la presse, de réduire les crédits bancaires immobiliers, trop importants. Pourquoi les banques refusent-elles ? Parce qu'elles possèdent la quasi totalité des réseaux immobiliers. La plupart des investissements immobiliers constituent un moyen ingénieux de faire un retour sur investissement très rapide et de capter, pour des dizaines d'années, l'épargne des ménages. En tout état de cause, nous devons agir contre cette mécanique pernicieuse, en aidant notamment les ménages à prendre con-

 Nombre d'interventions ont porté sur le fait qu'on pourrait s'en sortir par des moyens classiques, tels l'appel à l'épargne longue. Cela fonctionne très bien si le taux de rendement de ces investissements est un taux de rendement normal. Il y a bien une place pour la proposition si on doit aller au-delà. Une étude serait nécessaire pour savoir dans quelle mesure il faudrait aller au-delà. Sur les 600 milliards que vous évoquez, quelle est la part qui n'est pas réalisée spontanément, parce que vous avez, par exemple, des problèmes d'agence entre propriétaires et locataires ? Sur ces 600 milliards, quelle partie peut être financée par le recours à l'épargne longue ? Par exemple GDF Suez vient d'émettre un emprunt à 100 ans à 6,125%.

science du fait que l'orientation de leur épargne est contre-productive, tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants.

Pour ce faire, nous devons adopter un discours positif, en affirmant que nous contribuons, par des actions de ce type, à la construction de la société de demain. C'est un discours politique qui véhicule un bagage économique et financier à mettre en place dans un second temps. Si on fait l'inverse on n'a aucune chance. Si nous comptons sur les marchés financiers pour nous en sortir, et si nous laissons les acteurs puissants aujourd'hui tenir les rênes, nous n'avons aucune chance de nous en tirer. Ils n'ont aucune raison de lâcher des rênes aussi rentables.

C'est donc une légitimité qu'il faut aller chercher sur le plan fiscal et sur l'épargne. Une société qui génère une fiscalité inégalitaire, injuste et qui plus est inefficace est une société sans avenir. Le ménage qui paye ses impôts et a un peu d'épargne ne peut adhérer si on ne lui présente pas une mécanique lisible efficace avec une vision long terme pour lui et ses enfants. En revanche, s'il comprend la cohérence de ce qui lui est proposé, c'est-à-dire remettre en place un système fiscal, un système sociétal et environnemental cohérent alors il y a une chance.

# **◆ Dominique PLIHON**

J'ai une position intermédiaire entre la note qui recommande de mobiliser largement la création monétaire par la banque centrale et ceux qui ont dit que c'était impossible.

se sentir parties prenantes du débat sur la transition écologique.

■ J'ajoute qu'il serait probablement plus aisé de faire porter nos efforts sur la fiscalité, plutôt que de se focaliser sur la seule création monétaire. La fiscalité a beaucoup d'avantages. Si on l'utilise de manière suffisamment progressive, elle peut en effet concourir à réduire les inégalités. Elle constitue en outre un bon moyen de lutter contre ce que les économistes appellent les « externalités négatives », à savoir la spéculation et la pollution. La critique que je ferais aux partis politiques dits progressistes ici et ailleurs c'est d'avoir accepté de diaboliser l'impôt. Il faut revaloriser la fiscalité qu'on devrait peut-être appeler « contribution citoyenne » d'ailleurs. La fiscalité doit retrouver son rôle. Cela fait partie du nouveau contrat social qu'il nous faudra construire sur la question de la transition écologique.

#### **⇒** Gaël GIRAUD

Bien sûr, la proposition de financement par la BCE ici présentée ne peut être qu'un pilier parmi d'autres. Elle devra évidemment être complétée par la fiscalité ainsi que par la réglementation des marchés financiers. Ce dernier point intervient d'ailleurs sur la question de l'inflation que ça pourrait générer. Une des raisons pour lesquelles nous avons si peu d'inflation ces dernières années, c'est aussi parce que les énormes quantités de liquidités qu'on a injectées dans l'économie ont migré vers les marchés financiers qui ont des rendements phénoménaux par rapport à l'économie « réelle ».

#### Deux éléments de réponses aux commentaires :

t-elle de réviser les traités dans un sens qui permettra de survivre ?

Quand Jean-Claude Trichet déclare qu'il ne faut surtout pas augmenter les salaires, il fait d'abord une erreur : car l'inflation ne vient aucunement d'une pression salariale à la hausse mais de la flambée du prix de l'énergie --- de sorte que la hausse des taux par la BCE va achever d'asphyxier les pays fragiles sans lutter contre l'inflation. Mais surtout, quand Trichet demande un gel des salaires, de quel droit le fait-il ? Quelle est sa légitimité démocratique pour l'exiger ?

#### **⇒** Alain GRANDJEAN

Une remarque, l'Angleterre est en train de créer une Green bank. Cela a été décidé récemment dans le budget afin de financer la décarbonisation du mix énergétique anglais.

■ Si nous avons fait cette proposition de passer par une banque pour financer une agence publique d'investissement, c'est pour pouvoir faire un premier compatible avec le traité de l'Union européenne. Dans le cadre de la commission grand emprunt, j'avais soumis l'idée présentée dans la note. Certains des autres participants m'avaient alors opposé que ni Jean-Claude Trichet, ni les Allemands ne seraient d'accord. A ceci, je réponds que lors du week-end historique de la crise grecque Jean-Claude Trichet a agi en désaccord avec ses principes.

Nul ne peut prédire de quoi demain sera fait. Nous vivons, en ce moment, une crise quasi systémique tous les trois mois. Je ne crois pas que les marchés financiers laissés à eux-mêmes pourront régler le problème. Il faut remettre en cause les paradigmes qui nous ont mis dans la crise actuelle. Il faut remettre en cause le dogmatisme dans lequel nous nous sommes enfoncés depuis 40 ans de révolution néolibérale – dans le mauvais sens du mot libéral car, étant entrepreneur, je suis assez libéral.

Il faut **prendre la face nord** car nous n'avons **pas le temps**. Dans le cadre du cabinet de conseil que je dirige nous avons fait une étude qui montre que la **rénovation thermique de l'habitat**, un des sujets centraux des défis climatique, énergétique et social, n'est **pas rentable du tout** selon la vitesse de rentabilité attendue bien sûr par les marchés financiers mais aussi par les ménages.

■ Sur la question fiscale, je préciserai que la note publiée par Fondation n'est pas un programme politique. C'est pourquoi elle ne traite pas de tous les sujets évoqués aujourd'hui. La Fondation a lancé une réflexion appelée Chapitre 2 en identifiant un certain nombre de domaines sur lesquels il est nécessaire d'avancer (la fiscalité, la régulation des marchés, la démocra-

tie écologique...). Notre discussion porte sur l'un des thèmes parmi d'autres.

Il y a deux grands sujets en matière de fiscalité :

- la fiscalité sur les **externalités** (comme la taxe carbone)
- les questions de fiscalité financière et de réglementation. La grande réponse à l'objection de l'inflation réside dans le fait que le système privé a créé beaucoup de monnaie au cours des dernières années. Il est donc difficile de dire que l'Etat ne pourrait le faire au motif que cela génèrerait de l'inflation.

Il conviendrait par conséquent de reprendre la main sur la création monétaire qui est un bien public et de verrouiller le système en recourant ensuite soit à des mécanismes fiscaux, de type taxe Tobin, soit à des mécanismes réglementaires pour que ce complément de monnaie qui s'installe dans l'économie ne soit pas accompagné d'un complément de monnaie qui s'installe dans le secteur privé par création monétaire permanente. Au premier tour, la monnaie génère de l'emploi mais au deuxième tour elle revient dans la circulation. Il faut donc prévoir un mécanisme pour aspirer des liquidités comme l'a fait Bernanke.

■ Enfin, sur la stratégie et la question de l'Allemagne, il faut avoir un peu d'imagination et d'audace. Le cœur des discussions actuelles avec l'Allemagne porte sur l'équilibre des dépenses courantes : c'est le « Pacte pour l'euro ».

Nous pourrions accepter cette contrainte en contrepartie du fait qu'on isole les investissements de la transition, qu'on les sorte du calcul du déficit et qu'on les finance d'une manière spéciale. Cela me semble envisageable car je crois comme Gaël qu'aucun pays n'a intérêt à ce que l'euro explose.

Je rappellerai que c'est notamment la politique de déflation de Brüning dans les années 30 qui a fait le jeu d'Hitler. Sans dramatiser, nous sommes loin aujourd'hui d'être dans une situation d'équilibre social et écologique.

# Table Ronde n°2

#### Elaboration et gouvernance du plan d'investissement dans la transition

#### Les participants :

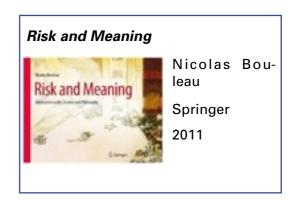
Nicolas BOULEAU, directeur de recherches à l'école des ponts, chercheur associé au CIRED

François CARLIER, professeur associé d'économie à l'Université de Paris Sud

Jean GADREY, professeur émérite d'économie à l'Université Lille1

**Didier JANCI**, directeur du Département Etudes, Planification stratégique et Développement durable de la Caisse des Dépôts









# **⇒** Table ronde animée par Guillaume DUVAL, Rédacteur en chef d'Alternatives Economiques.

Il s'agit maintenant d'évoquer le contenu de ce qu'on va financer ainsi que les questions de démocratie, de gestion de l'élaboration du plan. Pour qu'elle soit acceptable socialement et politiquement.

# 1. interventions

# 1.Nicolas BOULEAU, directeur de recherches à l'Ecole des Ponts, chercheur associé au CIRED



Le problème du financement du long terme peut être vu comme un fleuve dont la pente est le taux à court terme. On essaye de

faire un bief qui coule moins vite et dont on peut se servir plus tard. Cette image permet de se rendre compte du fait que l'étanchéité est essentielle or l'étanchéité est de nature sémantique. Que veut dire écologique, social, long terme?

A cet égard, il me semble que le travail n'est pas terminé : les moyens de contrôle et de mesure dont nous disposons devraient faire l'objet d'une expertise contradictoire, à laquelle le milieu associatif et les représentants des usagers devraient être mêlés car il y a un travail non seulement d'initiative politique mais aussi de suivi.

■ Je suis favorable à la taxe sur les transactions financières mais j'estime qu'elle serait, en tout état de cause, beaucoup plus difficile à mettre en œuvre que la famille d'idées développées dans la note. La taxe Tobin était déjà défendue par Lionel Jospin, dans son programme de 1995. Or, ce dernier n'est pas parvenu à surmonter les difficultés techniques liées à la mise en œuvre d'un tel dispositif, lorsqu'il est devenu Premier ministre deux ans plus tard. Je pense qu'il ne faut pas s'arc-bouter en pensant qu'elle va régler les problèmes évoqués.

# 2. François CARLIER, professeur associé d'économie à l'Université de Paris Sud



Le projet de **création monétaire** que nous entendons mener à bien concerne une **catégorie** très **spécifique** des **dépenses publiques** : l'investissement, et plus particulièrement **l'investissement d'infrastructures** permettant de **débloquer** certaines situations et **d'inverser** certaines trajectoires. Par exemple, refaire une route départementale c'est un investissement d'infrastructure mais qui ne permet pas de débloquer une situation. Je vais **illustrer** cette question de **l'investissement qui débloque** à travers deux thèmes : **l'énergie** et le **logement** qui sont liés à la problématique du climat et ont égale-

ment trait à tous les enjeux liés au pouvoir d'achat de nos concitoyens.

# **⇒** Le logement et l'énergie, des enjeux majeurs

importante ainsi qu'un transfert intergénérationnel majeur.

■ Le sujet capital des vingt années à venir sera à mon sens l'énergie. Cela a déjà commencé depuis sept ans environ. Certains disent que le prix de l'énergie aujourd'hui c'est le prix du pain avant la révolution française.

# **⇒**L'investissement qui débloque pourquoi?

#### **■** Maîtrise de la consommation d'énergie

Le principal levier auquel les gouvernements ont actuellement recours est le levier réglementaire, ainsi qu'un système de prix censé insuffler des changements de comportements notables, et par suite une baisse de la consommation. Un tel dispositif ne semble pas très opérant, dans les faits. Nous assistons depuis 2004 à une augmentation tendancielle des prix de l'énergie fossile, alors que la consommation des particuliers tend seulement à se tasser. Le système actuel ne nous permettra donc pas d'atteindre la sobriété énergétique que nous visons. Il conviendra par conséquent de réaliser des investissements d'infrastructure.

Les **économistes** du **transport** disent que pour qu'il y ait un **report modal**, c'est-à-dire pour que les individus consentent à se rendre au travail en transport en commun il faut que la **gare** ou

Construction de logements

On joue également sur du **réglementaire**. C'est, par exemple, la **loi SRU** qui a notamment vocation à contraindre les communes à construire au moins **20% de logements sociaux** sur leur territoire.

Les promoteurs ou les particuliers faisant un investissement locatif génèrent une offre de logement permettant d'équilibrer un marché. Le problème c'est que l'offre privée reste dynamique tant que les prix augmentent et sont élevés. Quand le marché se détend et quand les prix baissent, ce qui constitue bien évidemment une excellente nouvelle, les promoteurs ne suivent plus. Le système privé de logement ne veut pas d'un marché qui se détend, de baisse des prix des logements et des loyers.

l'arrêt de bus soit situé à moins de huit minutes à pied de leur domicile, que les trains ou les bus soient suffisamment fréquents...

S'agissant de l'isolation thermique des logements, des investissements d'infrastructures seront également nécessaires, afin de renforcer les aides consenties dans ce secteur. Pour avoir représenté un intérêt catégoriel consumériste au moment du Grenelle, j'ajouterai que les facteurs bloquant sur la question de l'énergie sont que les gens sont en partie égoïstes et en partie inquiets. L'absence de projection sur un changement d'infrastructure alimente cette inquiétude. Tant qu'on n'aura pas de visibilité sur ce que sera l'infrastructure de demain, il sera toujours difficile de négocier lors des Grenelles par exemple.

Partant de là, seule la mise en œuvre d'une offre publique de logements, via l'Etat ou les collectivités locales, pourrait résorber le déficit enregistré à l'heure actuelle, lequel avoisine les 900 000 unités. Evidemment, les logements doivent être éco-conçus et il faut favoriser les logements sociaux.

Je finis par une **remarque** sur le **débat démocra- tique** : le problème du débat sur les infrastructures c'est que **personne n'y comprend rien**. Je
pense que même les hauts fonctionnaires chargés de les élaborer n'ont pas de vision globale
de ce qu'ils font. Il y a donc un vrai besoin de
créer quelque chose qui permette d'avoir une
visibilité du débat et de ce qu'on va faire.

# 3. Jean GADREY, professeur émérite d'économie à l'Université Lille1



Je suis en grande partie d'accord avec le plan d'investissements proposé dans la note publiée par la Fondation. Plusieurs remarques.

# **→** Au-delà des investissements « en dur » évoqués dans la note, j'insisterais sur les investissements d'accessibilité sociale de la transition

Nous sommes dans un système qui ne pourra fonctionner que si l'on investit également dans l'accessibilité sociale de production verte comme condition de formation d'une demande et de modes de vie durables.

Galbraith expliquait, dans les années 1960, la manière dont les grandes entreprises étaient parvenues à produire une sorte de filière inversée entre la production et les besoins, en façonnant les consommateurs, afin de faire de ces derniers les débouchés logiques de ce qu'elles entendaient produire.

Des moyens colossaux sont depuis lors investis pour parvenir à vendre : 600 milliards de dollars sont, par exemple, dépensés chaque année, à l'échelle mondiale, dans des campagnes publicitaires. Il conviendrait de réinverser cette filière qui va de la production aux besoins, pour que nous puissions parvenir à une meilleure articulation entre les exigences écologiques et les exigences sociales. Dans le domaine de l'agriculture, si on veut que les plus modestes se mettent au bio, qu'il y ait une demande d'agroécologie, il faudra des investissements pour qu'il y ait un peu partout des cantines bio, pour aider des coopératives de consommateurs de proximité, les circuits courts... Il s'agit donc d'investir dans la production mais aussi dans la formation sociale de la demande.

# Investir au niveau national, mais également en région et pour le développement international

- En complément des actions que nous devrons mettre en œuvre sur un plan national, il conviendra de songer à favoriser les investissements de transition dans les pays du Sud, en compensation de la dette écologique que les pays du Nord ont contractée.
- Nous devrons également réfléchir aux rôles des initiatives régionales ou locales de pointe sur toutes ces questions. A cet égard, il me semblerait pertinent de décliner, à l'échelon ré-

gional, le projet de mise en place d'une agence publique d'investissements avec des partenariats avec les régions par exemple.

Les conseils régionaux et les collectivités locales ont aujourd'hui des responsabilités essentielles pour votre projet tels la récupération du foncier périurbain en vue de faire des ceintures maraîchère autour des villes, la rénovation thermique des lycées, les TER... Je plaide donc pour la relocalisation d'une partie du projet.

# **⇒** Faut-il uniquement « réindustrialiser » la France ?

C'est plus secondaire mais j'ai noté l'usage du terme réindustrialisation. Même en visant une récupération partielle de segments délocalisés, je doute fort que l'avenir soit dans une augmentation du nombre d'emplois dans l'industrie et je suis convaincu qu'il est dans plus d'emplois dans l'agriculture, dans le bâtiment, dans le secteur de l'énergie ou dans celui de certains services.

Si on met en place **l'économie de fonctionnalité**, autre thème développé par votre fondation, cela devrait conduire à une **moindre production d'objets industriels**, plus durables de meilleure qualité avec probablement moins d'emplois mais plus de services correspondants.

Mettre fin à l'obsolescence programmée d'une bonne partie de la production industrielle risque de déboucher plutôt sur une réduction des quantités produites.

# Faut-il vraiment plus de chercheurs et recherche qu'aujourd'hui?

Par exemple, sur les 9 000 personnes employées par l'INRA, 40 ETP seulement se consacreraient à l'agriculture biologique et à la biologie végétale, soit 0,4 %. Ne serait-il pas plus pertinent de favoriser la conversion progressive des priorités et des compétences existantes plutôt que d'augmenter le nombre de chercheurs ?

# **→** La gouvernance du projet

Enfin, je suis parfaitement **d'accord** avec le chapitre de votre note ayant trait à la **gouvernance**. J'utilise la formule « *aller chercher le bien-vivre avec les gens* » histoire d'affirmer ma différence par rapport à « *aller chercher la croissance avec les dents* » et histoire aussi d'affirmer qu'on n'avancera pas sans une adhésion assez large des citoyens.

En tout état de cause, il faut que nous parvenions à **mettre** nos **concitoyens** « dans le coup », en réalisant au besoin un **tour de France** comme celui des économistes atterrés ou en organisant des **assises citoyennes**. Ainsi, par exemple sur les **nouveaux indicateurs** on s'aperçoit que quand les gens discutent ensemble de questions apparemment philosophiques comme « qu'est-ce qui compte le plus pour vous ? » ou « quelles richesses faudrait-il compter dans le Nord-Pas-de-Calais ? », au bout de quelques jours de formation et de débat, ils font des choses qui ne sont pas moins intéressantes à mes yeux que ce qu'a produit la commission Stiglitz à laquelle j'ai participé.

Pour finir, je soulignerai simplement que je n'ai pas abandonné l'idée que la mise en œuvre d'une taxation des transactions financières puisse être faisable.

# **4. Didier JANCI**, directeur du Département Etudes, Planification stratégique et Développement durable de la Caisse des Dépôts



Je m'exprime ici à titre personnel même si je ne manquerai pas de réagir aux point évoqués par les précédents intervenants concernant la Caisse des Dépôts qui a été citée à plusieurs reprises dans le débat.

Nous devons réfléchir au moyen de lutter contre la rareté des financements de la transition vers une économie prospère, plus respectueuse de l'homme et de l'environnement.

#### **◆ Valoriser correctement les ressources et les externalités**

Tout d'abord, un certain nombre de ressources ou d'externalités sont mal valorisées, ou n'ont même pas de prix. Partant de là, il est évident que la rentabilité financière d'un investissement ne puisse pas être alignée sur la rentabilité sociétale de celui-ci.

Il faut que les politiques publiques s'attachent à réévaluer le prix d'un certain nombre de ressources rares et d'émissions polluantes. Sans signaux prix appropriés, les efforts de recherche et d'innovation seront trop faibles et trop lents, les investissements dans les infrastructures se révéleront insuffisants, les choix d'urbanisme et d'aménagement du territoire ne seront pas satisfaisants du point de vue environnemental et social.

Un certain nombre d'initiatives ont été prises en la matière telles l'instauration de **quotas de tonnes CO**2. Si on considère que les prix sur le marché ne correspondent pas à la valeur tutélaire de la tonne de CO<sub>2</sub>, il n'y a alors pas suffisamment d'investissement permettant d'amorcer la transition écologique. C'est un point fondamental.

# **♦** Une carence de financement de long terme et de capital risque

Même quand les investissements sont financièrement rentables sur le long terme, par exemple les économies d'énergie sur la rénovation du bâti, si les temps de retour sont trop longs peu d'investisseurs se lancent dans des projets de rénovation ambitieux correspondant notamment aux objectifs du Grenelle de l'Environnement. C'est également le cas pour les infrastructures. La plupart des acteurs financiers hésitent à accorder des prêts au-delà de 10 ans. Il y a donc une vraie carence de financement long pour ces projets d'infrastructure. La Caisse des Dépôts joue un rôle particulier en la matière puisque nous nous engageons sur des périodes allant jusqu'à 30, 40 voire 50 ans.

■ Autre imperfection importante : il est difficile
de financer des investissements présentant un
niveau de risque élevé. Il y a en effet, un manque de capital-risque dans notre pays, en particulier au premier stade de développement des
entreprises, le capital amorçage. La Caisse des
Dépôts intervient beaucoup sur ce segment et
beaucoup moins sur des segments où il y a suf-

fisamment de capitaux privés comme le capital transmission.

Ce manque de capital-risque en France génère un manque de financement des entreprises innovantes, notamment celles qui proposent des technologies de rupture dont font partie les technologies « vertes ».

Une remarque incidente, je pense que globalement les **technologies vertes** vont se diffuser dans l'ensemble de l'économie comme l'ont fait les technologies de l'information et de la communication. A terme, les effets les plus importants en termes de **création de valeur** seront donc dans la **diffusion** et **non pas** dans la création de « *filières vertes* ».

- ✓ Les difficultés de la sphère financière à financer le long terme ont été renforcées par la crise notamment en raison de la montée de l'aversion pour le risque de tous les acteurs financiers.
- ✓ Actuellement, l'environnement réglementaire, comptable, prudentiel qui s'applique aux institu- tions financières qui canalisent l'épargne vers l'investissement favorise plutôt les placements courts et les évolutions récentes des normes conduisent au renforcement de ce phénomène.
- La Caisse des Dépôts milite dans des enceintes françaises, européennes voire mondiales pour que le cadre d'investissement qui s'applique aux investissements de long terme soit adapté à des problématiques particulières. Sinon, les acteurs financiers vont, structurellement, réduire la part des investissements longs dans leur portefeuille.

# **⇒** La Caisse des Dépôts, un investisseur de long terme

Les investisseurs de long terme, parmi lesquels on compte la Caisse des Dépôts, se caractérisent par la permanence de leurs ressources, donc non pas par leur actif mais par leur passif.

La Caisse des Dépôts comporte deux sections distinctes :

- les fonds d'épargne, d'une part, qui transforment le Livret A et le LDD en financements longs notamment destinés au logement social
- la section générale, d'autre part, qui se positionne comme un investisseur de long terme, au service de l'intérêt général et du développement économique.

Elle investit essentiellement en fonds propres. Par rapport au schéma présenté, cette partie se rapprocherait davantage d'une agence publique d'investissement que d'une banque.

Ce statut d'investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique est sanctuarisé par la loi de modernisation économique de 2002.

Forte de la structure de son passif et de la permanence de ses ressources, la Caisse des Dépôts a une capacité supérieure à celle d'autres acteurs financiers à porter des risques sur la durée, à lisser des chocs financiers et à investir dans des projets présentant une rentabilité sociétale de long terme relativement importante.

Une remarque : même un investisseur de long terme qui a une stratégie purement financière

peut intégrer des critères de types environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) dans sa stratégie d'allocation ne serait-ce que parce qu'il doit parier sur un certain nombre d'évolutions tels le prix du pétrole ou de la tonne de CO2. De plus en plus d'investisseurs de long terme le font. Certains considèrent même que cela relève de leur responsabilité fiduciaire car il y a une dimension risque importante dans les critères ESG. C'est une modification fondamentale qui a eu lieu dans les toutes dernières années.

#### Comment évaluer les investissements pertinents d'un point de vue économique et sociétal ?

Dans la **proposition** qui est faite, on suppose implicitement qu'il faut **actualiser** avec un **taux très faible voir nul** un **certain** nombre d'investissements. Ce choix pose question car le niveau de taux retenu conditionne la sélection des investissements. La **question** de la **sélectivité** pose celle des **moyens**: il y a un **équilibre** à trouver entre taux de **rendement** des **investissements** et **engagement** dans la **transition**.

 ✓ Autre point : j'ai un peu de mal à distinguer ce qu'est un investissement « durable » d'un autre investissement. Il est nécessaire d'avoir une même grille d'analyse et ensuite d'évaluer tout investissement selon deux axes : un axe finan- cier et un axe sociétal qui intègre notamment les externalités.

C'est une approche de ce type qui est en cours de mise en place au sein de la Caisse des Dé-

pôts. Je prendrai l'exemple du financement du logement social. Le fonds d'épargne transforme les ressources déposées sur les Livrets A en prêts à long terme accordés aux organismes de logement social. La Caisse des Dépôts a ainsi financé 133 000 logements sociaux en 2010, via le fonds d'épargne, ce qui constitue une contribution notable, en regard du déficit de 900 000 unités précédemment évoqué.

Par ailleurs, depuis quelques années des incitations ont été mises en place pour construire des logements aux nouvelles normes, notamment la norme BBC (bâtiment basse consommation).

Nous avons réalisé une évaluation d'impact selon le schéma très succinctement présenté précédemment. Grosso-modo, par rapport à la bonification de prêt accordée par la Caisse des Dépôts au titre de ses missions d'intérêt général, l'effet de levier est de 1 à 6 sur les économies d'énergie générées actualisées à 3% en termes réels sur une période de 30 ans qui correspond au cycle de la rénovation des logements.

✔ Pour en terminer sur ce point, ce cadre d'analyse doit également intégrer la dimension risque et notamment les risques extrêmes. Je signale notamment les travaux de la commission Gollier qui va rendre son rapport dans quelques semaines. Ces travaux devraient être très riches en termes d'enseignements opérationnels.

En conclusion, ces questions portent sur des choix fondamentaux de société : valorisation des ressources épuisables et des externalités, aversion pour le risque. Question incidente : comment agréger des préférences individuelles ou des aversions pour le risque très différentes ? Il y a des personnes qui ne croient pas au risque écologique. Un autre choix de société porte sur l'arbitrage entre bien-être des générations présentes et des générations futures. La question du taux d'actualisation est évidemment très liée. Dernier point, l'Etat a un rôle déterminant à jouer : pour les investisseurs la lisibilité et la stabilité sur le long terme des politiques en faveur de la transition sont fondamentales.

# 2. Réactions de la salle

#### Philippe MURER, enseignant en finance à la Sorbonne

Le problème du capital risque que vous avez évoqué c'est que les montants investis en France chaque année sont très faibles, de l'ordre de 600 millions d'euros.

Un effet de levier très simple consisterait à recourir à l'assurance-vie pour mobiliser rapidement des sommes importantes, au titre du capital-risque. **1 400 milliards** sont en effet actuellement épargnés en assurance-vie.

Si vous garantissez aux épargnants de conserver leur avantage fiscal, à condition qu'ils consentent à investir 2 % en capital-risque (ou technologies vertes), vous obtenez 28 milliards d'euros que vous pouvez investir dans l'écologie.

#### 3 Raphaël MONTFORT, Société Générale

Les banques sont à même d'assurer une bonne structuration des financements. Il conviendrait par conséquent de recourir davantage à leurs services dans ce domaine en particulier.

#### ◆ Thomas GAUDIN, service économie et prospective de l'ADEME

Je m'exprime ici a titre personnel.

L'ADEME a initié un projet il y a deux ans et demi, avec le réseau des maisons de l'emploi. Ce projet mobilise 16 régions et 33 bassins d'emplois. L'objectif poursuivi consiste à débloquer la relation entre l'offre et la demande, à partir d'une étude de marchés environnementaux. On étudie, par exemple, les marchés liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans le bâtiment. Puis, les maisons de l'emploi rassemblent tous les acteurs concernés en lien avec les délégations régionales de l'ADEME. En mettant ensemble les acteurs de l'offre et de la demande de même niveau de responsabilité lo-

cal, cela leur permet de réviser leurs anticipations et de lever les blocages.

En ma qualité de responsable des questions d'emploi au sein de l'ADEME, je me heurte à deux types « d'adversaires » : d'un côté ceux qui prétendent que l'environnement est cause du chômage, de l'autre ceux qui estiment que l'environnement va régler le problème du chômage.

Il serait largement préférable, à mon sens, d'endosser et d'assumer la responsabilité sociale qui nous incombe vis-à-vis du chômage, sans fuir celle-ci en adoptant l'une de ces deux attitudes par trop excessives.

#### Raymond ZAHARIA

J'ai fait toute ma carrière professionnelle à une époque où **l'Etat** était **son propre assureur** et où il était prêteur en dernier ressort. Ainsi, lorsqu'on évoquait la « *puissance publique* », cela signifiait encore quelque chose.

Au-delà du jeu de l'offre et de la demande, le plus **important** me semble en effet d'assurer la **survie collective de l'Humanité**. Au-delà des 600 milliards qu'il conviendrait d'investir, je voudrais évoquer une série de **mesures** qui ne coûtent rien, à commencer par celles qui reviendraient à **limiter les gaspillages** en tous genres que nous constatons à l'heure actuelle. Il existe une cour des comptes pour les comptes publics. Je ne comprends pas pourquoi il n'existe pas une institution similaires pour les absurdités.

#### ◆ Pierre LACHAISE, consultant

Je suis favorable à ce que les prix des loyers et des logements diminuent. Je suis prêt à ce que le prix de mon bien baisse si cela peut aider mes enfants à se loger. Par contre, vous avez dit que les acteurs privés pourraient ne pas s'y retrouver. Je pense au contraire qu'ils pourraient s'y retrouver si certains paramètres bougent tels le prix du foncier, ou les contraintes réglementaires comme la hauteur de construction. Les acteurs privés pourraient jouer un rôle important y compris dans un contexte de baisse des loyers et des biens immobiliers.

# 3. RÉPONSES DES INTERVENANTS

# → François CARLIER

Je suis d'accord sur le **problème du foncier** qui renvoie aussi en partie à un problème d'argent. Malheureusement les collectivités locales qui ont cette responsabilité ne vont parfois pas chercher à faire du logement mais des activités économiques qui rapportent davantage en matière de fiscalité.

Deuxième point, il serait effectivement intéressant que les **collectivités** locales soient des **opérateurs plus importants** qu'elles ne le sont aujourd'hui en matière d'investissements qui « débloquent » pour deux raisons.

**◆** Alain GRADNJEAN

■ Sur la question de l'engagement des banques, je reprendrai l'exemple du logement. Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, j'ai rencontré un banquier très dynamique et volontaire sur ce sujet. Malgré toute l'énergie qu'il dépense depuis des années, il n'arrive à rien au sein de son établissement où il se heurte à des obstacles considérables.

La plupart des grands dirigeants actuels du secteur bancaire se désintéressent, en effet, totalement de toutes ces questions. Ils sont totalement focalisés sur l'évolution de la réglementation, au travers de Bâle 2, 3, 4 et s'intéressent principalement à la rentabilité des capitaux engagés. Or, dans la mesure où Bâle 3 aboutit à un durcissement des contraintes réglementaires, ils ont de fait de moins en moins d'intérêt à investir dans tous les enjeux de transition que nous venons d'évoquer.

Je ne vois pas un comité exécutif de banque faire cet effort qui est très lourd puisqu'il s'agit de former des milliers de collaborateurs. On en

#### **→ Nicolas BOULEAU**

On ne peut que regretter que le constat fait quant à la non prise en compte d'un certain nombre de phénomènes globaux par les banquiers et leurs économistes, pourtant responsables de la survenue de la crise récente, n'ait pas été suivi d'effets, ni de mesures correctrices. D'une part, je pense que le **rendement électoral** lié à ce type d'investissement est **meilleur au niveau** d'un maire qu'au niveau d'un gouvernement national. Ce sont des investissements très visibles qu'un maire peut montrer à tous ses concitoyens. Au moment des élections, les gens s'en souviennent plus au niveau local que lors des élections nationales.

D'autre part, les collectivités locales ont une **proximité** qui peut permettre une plus grande concertation et une plus grande efficience surtout au niveau du logement.

a pour trop longtemps. Les **banques** sont des **suiveurs**. Il faut donc un **choc**. Sans **engagement** de la **puissance publique**, rien ne bougera.

■ Dans le domaine ferroviaire, c'est exactement le même problème. En matière de fret ferroviaire, tout est bloqué. On a libéralisé l'offre de service ultime qui est le seul domaine qui n'a pas beaucoup d'intérêt en termes de création de valeur. On va donc faire venir en France des opérateurs tel Deutsche Bahn.

Le problème c'est que la valeur est dans l'infrastructure et que sur ce domaine il n'y a pas d'argent. L'argument qui consiste à dire qu'il faut que la puissance publique s'occupe des investissements pas tout à fait rentables vaut donc aussi pour le ferroviaire.

 ✓ Pour revenir à ce qu'a dit Jean Gadrey, il est évident que le présent projet n'a aucun intérêt s'il est parachuté d'en haut, s'il n'est pas multi- plié y compris régionalement. Il serait ainsi pos- sible qu'une part de ce financement soit placée en garantie ou en contrepartie de projets locaux.

C'est ainsi que l'analyse coût bénéfice est toujours à l'honneur pour les choix d'investissement.

Il serait pourtant temps de **tourner la page** en prenant un certain nombre de décisions fortes.

### **Didier JANCI**

Au-delà du logement et du transport, il me semble que la **ville durable** est un **thème majeur**. Il faut avoir une approche intégrée. C'est notamment le thème du rapport du Comité 21 cette année.

S'agissant du **capital-risque**, il faut bien choisir les entreprises que l'on entend soutenir, si l'on veut faire preuve d'efficacité.

Concernant la remarque précédente, je ne pense pas m'inscrire dans un cadre orthodoxe. A partir du moment où on a une **approche** qui **intègre**  les ressources naturelles, les émissions et d'autres notions de capital, on a une approche plus intégrée, plus globale qui doit permettre d'évaluer les investissements les uns par rapport aux autres en prenant en compte les différentes dimensions.

Enfin, l'instauration de quotas de tonnes de CO2 c'est finalement un peu de la création monétaire. Pourquoi ne pas flécher les recettes correspondantes vers le financement de la croissance verte ce qui, avec l'appréciation des prix, pourrait entretenir un mécanisme à long terme ?

#### **⇒** Jean GADREY

Si nous voulons que tous ces sujets deviennent politiquement plus « désirables », il faudrait, à mon sens, dépasser la thématique du financement et de l'investissement en s'attaquant à des questions moins techniques, ayant trait à la qualité de vie, au sens du travail et à la possibilité de créer une société soutenable, pour les dé-

cennies à venir, dans un contexte économique où le « prendre soin » l'emporterait enfin sur le « produire plus ».

Si on fait cela on aura certainement plus de femmes aux tables rondes. On a aussi besoin de **mixité** pour penser les investissements du futur.